

Conseil Municipal du 8 octobre 2013

Réuni en séance publique à la Mairie de Gizeux sous la présidence de M. Thierry BEAUPIED, Maire.

Présents : Patrick NEVOIT - Joël PERROUX - Géraud de LAFFON - Marylène LOISEAUX - Odette RENOUX - Jean-Pierre DEVERS - Jacques BRUERE - Mireille BEAUPIED.

Absent : Patrick ROBINEAU

Le compte-rendu de la séance précédente est lu et approuvé.

Le Conseil Municipal :

- accepte la prise de compétence « Eau et Assainissement » par la Communauté de Communes du Pays de Bourgueil et la dissolution du SIAEPA de la Vallée du Changeon au 1^{er} janvier 2014 (par 8 OUI et 1 abstention : J-P Devers)

- accepte les modifications à apporter aux statuts de la Communauté de Communes

- prend connaissance du nombre d'élèves inscrits à l'école de musique et fixe la durée de travail des professeurs de l'école de musique :

- flûte traversière : 5 élèves

- clarinette : 4 élèves

- trompette : 9 élèves

- batterie : 11 élèves

- saxophone : 8 élèves

- cor : 1 élève

- accepte le contrat de maintenance avec la société E3T à Courcelles de Touraine pour la pompe à chaleur de la salle Plailly (299 € TTC par an)

- choisit le cabinet BATEC pour assurer la mission « sécurité-santé » sur le chantier de rénovation de la Mairie (montant 986.70 € TTC)

- accepte des avenants positifs et négatifs pour les travaux à la boulangerie (lots menuiserie - plâtrerie - électricité) - détail en Mairie.

- prévoit d'utiliser la salle associative pour ses réunions en cas d'indisponibilité de la salle de la Mairie pendant les travaux.

- valide la révision du zonage d'assainissement collectif établie par le cabinet VEILLAUX

- est informé de la mise à enquête publique du projet de PLU et de la révision du zonage d'assainissement collectif du 28 octobre au 29 novembre.

- est informé que le programme de travaux de voirie 2013 a été exécuté par TPPL.

- valide des options en ce qui concerne les futures huisseries en bois de la Mairie.